

le REVEST

Juillet / décembre 2000

les-Eaux

Magazine

Intercommunalité

Le tri
Transports urbains

Jeunes

Lieu de vie
Assistants maternelles

Nouvelles Technologies

Rendez-vous

2^{ème} semestre 2000

Bloc-notes

■ Mairie du Revest-les-Eaux (83200) du lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-17h30	04 94 98 19 90
■ Mairie-annexe/Foyer rue d'Estienne d'Orves	04 94 98 12 14
■ Office du Tourisme boulevard de l'Egalité du mardi au samedi 14h-18h	04 94 98 94 78
■ La Poste 29, rue Maréchal-Foch du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h (levée à 16h30) le samedi 8h-12h (levée à 12h)	04 94 98 90 43
■ Maison des Comoni 60, boulevard de l'Egalité tous les après-midi sauf le lundi de 14h à 18h	04 94 90 91 92
■ Bibliothèque Municipale L'Oustau per touti le mardi et le vendredi de 16h30 à 19h	04 94 90 92 33
■ Musée d'art sacré occidental et oriental visite le samedi de 15h à 17h	04 94 98 12 10
■ Cabinet des Monnaies	04 94 90 91 92
■ Ecole maternelle Jules Ferry Square A. Barry	04 94 98 97 06
■ Ecole maternelle du hameau chemin du Val d'Ardène	04 94 98 92 47
■ Ecole primaire de la Salvatte chemin de l'Oratoire	04 94 98 91 53
■ Restaurant scolaire	04 94 98 96 39
■ Eglise Saint-Christophe maison paroissiale	04 94 98 92 61
■ Ermitage Saint Marc (Chapelle Copte) heures d'ouverture à la Mairie	
■ Police Municipale	04 94 98 19 92
■ Sapeurs-Pompiers	18
■ Gendarmerie Nationale	04 94 89 49 52
■ Police-Secours	17
■ S.A.M.U. : Service d'Aide Médicale d'Urgence	15
■ Centre Anti-Poison de Marseille	04 91 75 25 25
■ Hôpital Inter-Communal Toulon-La Seyne (urgences)	04 94 61 60 03
■ S.O.S. Médecins	04 94 31 33 33
■ S.O.S. Drogue	08 00 05 88 88
■ Ambulances Var Assistance 24 heures/24	04 94 08 97 15
■ SOS Pharmacie de nuit (Pharmagarde 83)	04 94 07 08 08
■ Compagnie des Eaux et de l'Ozone (C.E.O.)	04 94 46 72 72
■ E.D.F. Dépannage d'urgence	04 94 41 22 68
■ G.D.F. Dépannage d'urgence	04 94 41 41 00
■ Les Monstres s'inscrire à la Mairie pour l'enlèvement d'objets encombrants les 1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudis du mois	04 94 98 19 90
■ Enlèvement des ordures ménagères	04 94 98 81 46
■ Déchetterie de Baudouvin du lundi au samedi	04 94 61 90 90
■ Horaires des Bus (RMTT)	04 94 03 87 03
■ Gare S.N.C.F. Info trafic pour le Var	04 94 24 30 00
■ Port de Toulon, gare maritime	04 94 22 80 82
■ Aéroport International Toulon / Hyères-les-Palmiers	04 94 22 81 60



Bloc-Notes Les adresses utiles

P.2



L'éditorial du Maire

P.3



Intercommunalité

PP.4/5



Social

P.6



Jeunes

P.7



Nouvelles Technologies

P.8



Culture

P.9



En bref

P.10



Attention au feu

P.11



Les rendez-vous...

P.12

Photo de couverture :
Patrick Cléret

N°9

Le Revest-les-Eaux Magazine
est une publication semestrielle de la
Mairie du Revest diffusée gratuitement.

- **Directeur de la publication**
Janine Fenassile
- **Directeur de la rédaction**
Michel Bonnefoy
- **Rédacteur en chef et rédaction**
Cécile Renon
- **Comité de rédaction**
Pierre Cortez, Régis Durand, Bernard
Paulet-Puccini, Maurice Sadoul
Michel Guigon, Monique Radisson.
- **Conception, réalisation, impression :**
HEMISUD - Tél. 04 94 14 70 14
- **ISSN : 1269-6676**

Prochain numéro : janvier 2001

L'interview du Maire

Janine Fenassile

En tant que maire, vous êtes concernée par un nombre impressionnant de dossiers, mais quelle est votre priorité actuelle pour Le Revest ?

- Au risque de me répéter, j'ai deux priorités qui sont complémentaires : les jeunes et la protection de l'environnement.

Commençons par les jeunes. Où en est le projet de construction du " lieu de vie pour les jeunes " ?

- Ce lieu de vie qui est voulu par la commune depuis plusieurs années, devrait fonctionner dès la rentrée 2001 et offrir ainsi aux jeunes et aux adolescents les moyens de s'exprimer et de vivre heureux au village.

Le projet a fait l'objet d'une étude particulière de notre architecte en collaboration avec le service des Bâtiments de France, afin qu'il s'intègre au mieux dans le patrimoine architectural de notre village.

Les procédures administratives et techniques sont longues mais nécessaires. Toutefois, les travaux devraient commencer au cours du deuxième semestre 2000 et durer environ six mois.

Et la protection de l'environnement ?

- Elle est multiple dans notre commune : entretien et mise en valeur des sites naturels sensibles avec la création et l'embauche de



Maire et Rachel THIÉRY

deux emplois jeunes, défense de notre cadre de vie avec les interventions quotidiennes de nos services techniques mais surtout au travers de notre plan d'occupation des sols qui n'autorise qu'un habitat diffus de qualité. Et bien entendu notre grand projet qui a vu le jour en avril 1998 : la mise en place du tri et de la collecte sélective de nos déchets dont notre village est devenu site pilote. Malgré la difficulté à changer nos habitudes, nous avons mené ensemble une belle réussite et je tiens à remercier les Revestois d'avoir su me suivre et d'avoir accepté ce pari. C'est une preuve de vitalité, une preuve d'attachement à notre environnement et à notre village. Et je suis fière pour les Revestois que "Les Etats généraux de la collecte sélective et du tri dans le Var" aient eu lieu aux Comoni le 26 mai.

Mais il reste des efforts à faire pour affiner, compléter, améliorer notre tri. De 70kg recyclés actuellement par an et par habitant, il faudrait passer à 90kg. Je compte sur tous pour transformer l'essai déjà très concluant ■

Préserver notre "bassin de vie" qui s'étend bien au-delà des limites du village, c'est être solidaire des communes qui le composent. Sans l'in-

tercommunalité mise en place au Revest, notre village n'aurait pas les moyens de résoudre les problèmes d'envergure gérés par les neufs syn-

dicats intercommunaux auxquels nous appartenons et dont nous bénéficions (présentés dans *Le Revest magazine* de janvier 1998).

SITCAT et PDU

Le plan de déplacements urbains (PDU) de l'agglomération toulonnaise prévu pour les 10 années à venir découle de la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie de décembre 1996 (agglomérations de plus de 100 000 habitants). Le Syndicat intercommunal des transports en communs de l'aire toulonnaise (SITCAT) est l'autorité organisatrice des transports urbains de 8 communes dont Le Revest, désignée maître d'ouvrage de l'élaboration de ce PDU. L'objectif majeur est de maîtriser puis de réduire la pollution atmosphérique, en pensant globalement tous les modes de déplacement :

- diminuer le trafic automobile et inciter au covoiturage
- rendre l'offre de transport public plus performante, plus économe et moins polluante
- aménager le réseau principal de voirie
- organiser le stationnement, le transport et la livraison des marchandises
- encourager les possibilités de déplacement alternatif.

Sans entrer ici dans les détails de ce très vaste projet, on peut anticiper une incidence notoire pour les Revestois.

Scénarios concernant Le Revest

- Protéger le cœur du village en le classant en zone 30, c'est à dire que



seuls les véhicules qui accèdent à un lieu précis peuvent circuler et non stationner. L'entrée au village se fera par les parkings, avec un sens unique autour du pôle du château. Le boulevard de la Libération, en sens unique descendant sera doté d'un mobilier urbain et offrira de plus grands espaces réservés aux piétons avec la suppression du stationnement des autos.

- Aménager d'un côté une desserte collective en direction du centre administratif de La Valette, du TCSP, de l'université et du centre commercial ; de l'autre côté régulariser et améliorer la connexion vers Toulon Ouest et le TCSP via la ligne 5.

- Enfin, mise partielle à 3 voies de la RD 46 et traitement sécuritaire des points d'échange avec les voies de desserte du village (Ripelle, Dardennes et Moulins).

Echéancier prévu au jour où nous imprimons : le PDU arrêté le 30 juin entre dans une phase de concertation préalable à l'enquête publique qui commencera en décembre et invitera la population concernée à débattre du projet.

SIAT

Pour lutter contre les dysfonctionnements dus aux rejets de 350 000 habitants, le Syndicat intercommunal de l'aire toulonnaise (SIAT) s'est engagé dans une démarche de "contrat de baie" visant la rade de Toulon et son bassin versant qui regroupe 14 communes dont Le Revest. On entend par "bassin versant" les eaux de ruissellement qui arrivent des crêtes à la rade (180km²).

Le dossier définitif présentera la situation actuelle, les objectifs d'une gestion durable de l'éco-système et les actions permettant de les atteindre. Voilà la tâche du Comité de baie créé le 20 septembre 99 par arrêté préfectoral. L'application du contrat devrait intervenir à l'automne 2001, après la réalisation d'études déjà en cours.

Objectifs à atteindre

- La restauration de la qualité du milieu marin : eaux de baignade, eaux aquacoles, faune et flore marines et reconquête de la frange littorale.
- La valorisation patrimoniale et économique de la rade et de son bassin versant : maintien des activités industrio-portuaires, création de conditions environnementales d'un développement touristique, optimisation du rapport usage/espaces, gestion du risque d'inondation, gestion des activités économiques liées à la mer, création d'un observatoire, information et sensibilisation des acteurs et du grand public, mise en place d'une charte de bonne conduite.

Le tri

Eviter la saturation annoncée de l'usine d'incinération de Lagoubbran exploitée par les 19 communes du SITTOMAT*, et réduire les pollutions occasionnées par des comportements irres-

ponsables, le pari de la collecte sélective de nos déchets a été le choix de la municipalité, dans un souci d'économie et de respect des générations futures.



Enquête

La campagne d'information menée au Revest du 20 au 25 mars par douze ambassadeurs du tri du SITTOMAT a permis de recueillir des éléments très encourageants sur la mobilisation des habitants face au tri et à la collecte sélective des déchets dans les containers bleus.

Il en ressort que 97% des foyers interrogés, tant en centre ville qu'en périphérie, trient au quotidien. Parmi eux 89% trient les quatre matériaux (cartons, papiers/journaux/magazines, plastiques et verre) alors que 11% ne trient encore que partiellement. Le verre est l'élément qui proportionnellement est le moins trié. Reste malheureusement 3% de la population qui ne trie pas encore...

Faut-il rappeler que depuis avril 1998, la commune s'est engagée comme site pilote dans le ramassage en porte à porte des déchets triés. Les résultats sont éloquentes. Première année : 146 tonnes triées. En 1999 : 153 tonnes triées et des économies à la clef. Par économie il faut entendre le nombre de tonnes non facturées à la commune par l'usine d'incinération ainsi qu'une économie de pollution puisqu'il en résulte moins de déchets brûlés.

Le maire, Janine Fenassile particulièrement impliquée dans ce programme, précise : "La mobilisa-

tion des habitants ne doit pas s'arrêter à ces résultats. Il faut encore améliorer le tonnage de la collecte sélective afin que l'économie générée par le tri soit significative. Il faut surtout que les retardataires comprennent qu'ils passent à côté d'une grande cause : celle de l'environnement".

Autre objectif de la commune

Mettre en place avec le SITTOMAT une plate-forme de traitement des déchets verts (ramassés le jeudi mais encore incinérés). Un broyeur devrait entrer en fonctionnement à Lagoubbran avant la fin de l'année. Reste à créer une plate-forme de compostage. Ainsi les déchets verts recyclés en compost pourraient être réutilisés par les collectivités et les particuliers.

Ambassadeur du tri et voiture électrique

Le tonnage trié devrait encore s'améliorer grâce à l'action de l'emploi-jeune qui a pu être créé pour Alexis, ambassadeur du tri au Revest depuis la fin de 1999 et rattaché au service technique de la mairie. Il se déplace sur la commune en voiture électrique, attentif aux questions de chacun et particulièrement prêt à aider les personnes

âgées en la matière.

Pour plus de renseignements, téléphoner au service technique de la mairie : 04 94 98 96 48.

"Etats généraux de la collecte sélective et du tri dans le Var" aux Comoni

Le 26 mai, une journée d'information, riche d'expériences et d'échanges d'idées, était destinée aux maires, adjoints et personnels territoriaux préoccupés à juste titre par la mise en œuvre de la collecte sélective des déchets de leur commune. Placée sous les auspices de l'Association des maires du Var, de la Préfecture et du Conseil Général, ce congrès a rassemblé de nombreux spécialistes et partenaires du secteur du tri qui ont pu présenter les différents problèmes à résoudre en fonction du contexte de chaque commune.

La ville du Revest, en tant que pilote dans le Var, a été proposée par Janine Fenassile pour accueillir ces états généraux.

***SITTOMAT :**
Syndicat Intercommunal du Transport et du Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise

► Restaurant scolaire quotient familial

Brigitte Guyadol, nouvel adjoint administratif, responsable du service social à la mairie, est à ce titre chargée de la gestion du CCAS et de la caisse des écoles. Elle nous a communiqué les nouvelles dispositions décidées par la municipalité concernant les tarifs du restaurant scolaire.

A partir de janvier 2001, de nouveaux barèmes seront mis en place. Les tarifs du restaurant scolaire seront dorénavant calculés

en fonction du quotient familial des parents. Cette décision a été prise dans un souci d'équité sociale et le prix du repas des enfants (comme celui du centre aéré) tiendra compte du revenu des parents. Ceux-ci ont été informés en juin du nouveau règlement. Il faut rappeler que le fonctionnement du restaurant scolaire relève du budget de la commune et non de la caisse des écoles.

► Assistantes maternelles agréées

Voici les coordonnées des huit assistantes maternelles revestaises agréées auxquelles les parents peuvent s'adresser directement s'ils souhaitent faire garder leurs enfants.

Fatima Fieschi

La Grenette N°10

04 94 90 91 06

Marie-Claude Jean

21, rue E. Chaix

04 94 98 94 65

Edith Jésequel

10, impasse des Abeilles d'or

04 94 23 58 08

Danielle Lemaire

60, chemin des Laurons

04 94 98 12 57

Patricia Luisi

villa 2A, Le verger du Château

04 94 98 93 11

Martine Moindrot-Noizet

502, vieux chemin de La Ripelle

04 94 61 44 83

Marie-Josée Setianni

3, Le verger du Château

04 94 98 99 91

Marie-Line Sicard

66, chemin de l'Observatoire

04 94 98 13 18.



► Aide à domicile



Emploi familial : une solution

Employer une personne pour effectuer des tâches à domicile (garde d'enfant, aide aux personnes âgées, soutien scolaire, ménage), même si ce n'est que quelques heures par semaine, c'est créer un emploi familial.

C'est vous qui embauchez la personne de votre choix en passant une annonce ou en contactant votre agence locale pour l'emploi. Si cela vous semble difficile, vous pouvez avoir recours à différents organismes dont le CCAS de votre commune ou des associations agréées qui proposent des emplois familiaux et vous soutiennent dans vos démarches.

Un dossier d'information est à votre disposition au CCAS, en mairie le matin. Ce dossier vous éclairera sur les démarches administratives ainsi que sur les avantages fiscaux inhérents à ce type d'emploi.

Lieu de vie des jeunes

La commune qui favorise la diversité des activités offertes aux jeunes se devait de disposer d'un lieu adéquat. Les activités du SLAJ, de l'école de musique et de l'école de danse se dérouleront prochainement dans des locaux voulus et conçus à cet effet. Le projet suit son cours. (voir éditorial)

Directement accessible par le parking Jean-Moulin, c'est un bâtiment sur deux niveaux qui va être construit derrière le jardin public. Le maître d'ouvrage délégué par la commune est Var Aménagement Développement, société d'économie mixte qui a déjà suivi la construction de l'école maternelle Jules-Ferry et qui, après consultation, a retenu le projet de l'architecte revestois de cette même école, Patrice Goudeman.

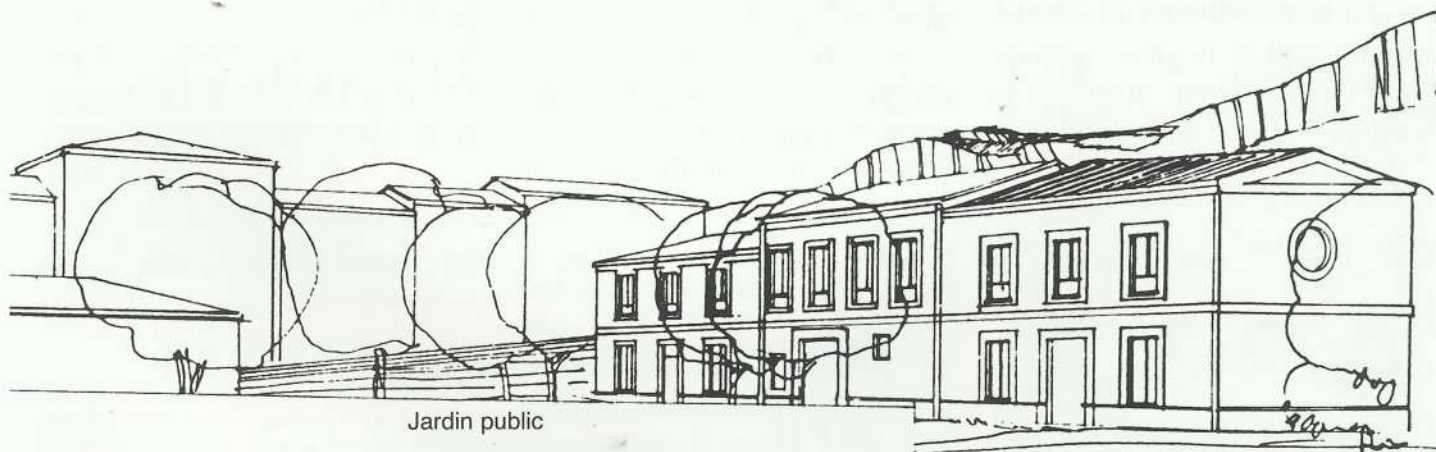
Au rez-de-chaussée (300m² au sol), le hall distribue à droite une

espace repos et des vestiaires avec douches en prévision des cours de gym ou de viet-vo-dao. C'est l'endroit qui remplacera avantageusement les locaux actuels du SLAJ.

L'étage de 300m² offrira des espaces particulièrement adaptés à l'école de musique et à l'école de danse. Ces disciplines pourront dorénavant être pratiquées dans des conditions favorables, en rapport avec leur fréquentation et leur qualité reconnues. Pour la musique, une salle d'orchestre spécialement conçue ainsi que quatre petites salles insonorisées,

pourront y développer dans de bonnes conditions leurs activités conformément aux objectifs souhaités par la commune et à destination des jeunes. Ce lieu de vie tant attendu par tous devrait pouvoir fonctionner à la rentrée 2001.

Précisons que la commune n'aurait pas pu supporter seule le budget à investir dans ce projet aux normes coûteuses (6.221.000F). L'intervention du Conseil général (2.000.000F) et celle du Conseil régional (1.450.000F) seront bientôt suivies par celle de la Caisse d'allocations familiales.



Jardin public

grande salle destinée aux activités ludiques d'intérieur pour les jeunes âgés de 6 à 18 ans. A gauche, une autre salle destinée plus particulièrement aux ados, permettra des activités manuelles, vidéo et l'aide aux devoirs. Enfin un bureau, un

réservées aux cours d'instruments. Enfin une véritable salle de danse avec plancher, miroir et barres qui pourra aussi servir au club de karaté. Belle perspective que ces 600m² accessibles aux handicapés, mis à la disposition des associations qui

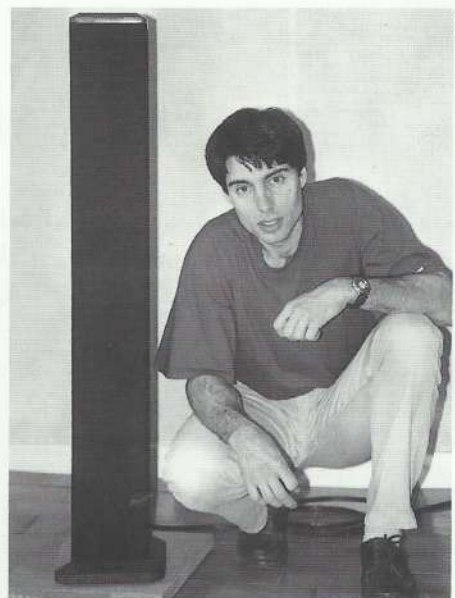
Esquisse
vue depuis le parking
place Jean-Moulin.

► Les enceintes hi-fi du village au palmarès de la presse spécialisée

Frédéric Ivaldi est à la fois revestois, mélomane, acousticien, créateur d'entreprise et ça marche !

En deux ans, son entreprise Lintra a pris son envol. Installé au cœur du village, ce jeune entrepreneur a réussi à placer ses enceintes innovantes dans une quinzaine de magasins spécialisés dont un à Draguignan. Après soixante paires vendues l'année dernière, il compte en vendre une centaine cette année. Il faut dire que ses fameuses "Silhouette" ont rapidement reçu les plus hautes distinctions dans les bancs d'essai de la presse spécialisée : Choc 2000 du "Monde de la musique" en avril, pour la S2 qua-

lifiée par ce magazine très exigeant de *"sans doute une des plus belles enceintes du marché. (...) Cette enceinte ne masque aucune information que lui adresse l'amplificateur. (...) La restitution de l'espace acoustique mérite les plus vifs éloges"*. Il faudra quand même déboursier 16500F pour une paire de ces élégantes enceintes assemblées au Revest et constituées de pièces européennes. A la fois très sophistiquée et peu encombrante (H117x15,5x19cm), la S2 *"permet au mélomane de se concentrer sur ce qui est important : la musique"*, peut-on lire dans la revue "Haute Fidélité" qui l'a labellisée en février "Meilleur achat Haute Fidélité".

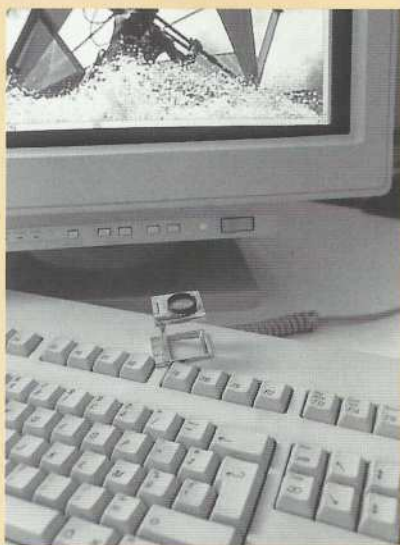


D.R.

Pour la S1 (H110x13x16cm) qui avait aussi été saluée par la presse hi-fi et musicale en 1999, il faut compter 10500F la paire. Au risque de surprendre certains, sachez que ce ne sont pas des prix rédhibitoires quand il s'agit de très haute fidélité. D'après Frédéric Ivaldi lui-même : *"ce qui motive l'achat, c'est d'abord le plaisir de l'écoute"*.

A bon entendeur, salut, bravo et bonne suite.

Renseignements techniques auprès de Lintra Tél. 04.94.98.19.80
e-mail : lintra@wanadoo.fr



► Atelier Revestois d'Informatique

La salle informatique de l'école primaire disposant de sept postes de travail, quatre moniteurs bénévoles permettent aux membres de l'ARI d'aborder les différents problèmes de l'informatique. Deux soirs par semaine, de 20h30 à 23h, les informaticiens

en herbe se réunissent : les débutants le mardi et les autres le vendredi. Ces cours pour adultes ont démarré fin 1999 grâce à une convention qui a été signée entre l'ARI, la mairie et l'école primaire. Cotisation annuelle : 190F. Inscription sur place dès la rentrée.

Deux photographes revestois cet été aux Comoni

Patrick Cléret qui illustre les couvertures du *Revest Magazine* et **Guy Thouvignon**, également attachés au Revest, ont décidé de faire partager leur vision du village en présentant simultanément, à la salle des expositions de la Maison des Comoni, un travail qui leur a été commandé pour l'occasion.

Si ces deux artistes se connaissent et s'apprécient ils n'en sont pas à leur première exposition collective. En effet, ils sont membres fondateurs de l'association Minos qui fédère plusieurs photographes varois de talent et encourage un travail de création en groupe. L'union fait la force mais ne les empêche pas de développer leur art individuellement. Le bel esprit collégial à dimension variable de Minos va donc s'exprimer au Revest pendant l'été.

Pour cette exposition de photographies du Revest, Cléret et Thouvignon proposent : *"un travail sur la cité et son territoire. En un temps symbolique, le passage au millénaire, cet échange de points de vue entre deux auteurs confrontés à leur espace intérieur interroge la mémoire des lieux et des hommes avec le souci d'en laisser trace"*.

Titre de l'expo : *"Elle est pas belle la vie ? ou Tuer le temps assassin"*. Du 8 juillet au 3 septembre tous les après-midi sauf le lundi de 15h à 19h. Entrée libre.

Vernissage : le 7 juillet 2000 à 19h.

Un sculpteur à la Galerie Réminiscence



A.-F. Boduel

Depuis décembre 1999, la salle Réminiscence a été mise à la disposition d'un artiste sculpteur,

Denis Chetboun, qui y a installé son atelier moyennant une convention qui stipule un don annuel à la commune d'une œuvre d'une valeur de 10000F et des interventions dans les écoles.

Denis a choisi d'exprimer par le bronze *"une manière de voir le monde"* et expose ses sculptures depuis dix ans dans la région : son travail a déjà été deux fois primé à Ollioules et une fois à La Garde. Certains connaissent ses personnages ou groupes d'humains hantés par la souffrance, la solitude ou la mort, peut-être en quête de ce que nous cherchons tous et que

Chetboun réveille en nous.

De l'état de cire éphémère à celui de bronze éternel, ses pièces en cours d'élaboration à Réminiscence devront passer dans l'atelier de son fondeur et ami, Roberto Masserati, installé à Lorgues, avant de revêtir la patine finale que Chetboun choisira pour chaque œuvre qui restera une pièce unique, il y tient. L'artiste n'aime pas beaucoup parler de ses sculptures car, dit-il, *"je les ai faites pour qu'elles prennent la parole et dialoguent librement avec vous"*. Mission accomplie. La porte de son atelier est cependant ouverte : *"Quand je suis là, les gens qui veulent entrer sont les bienvenus"*...

► Tennis club

Le tournoi homologué qui s'est déroulé en mai/juin est un signe de vitalité de ce club qui propose trois terrains éclairés, une école de mini-tennis et de tennis «normal», des journées à thème et un tournoi interne qui a lieu en septembre/octobre. De nombreuses formules sont possibles : à l'année, spécial été, pour Revestois, non-Revestois, membres ou invités, adultes, couples, étudiants et moins de 18 ans. Renseignements auprès de Laurent Molinari (moniteur) ou de Gérard Mijoule (président) au 04 94 98 99 14.

► Journée du patrimoine

Deux circuits commentés devraient être proposés au Revest le 17 septembre de 14 à 18h : un circuit-mémoire (incluant les monuments, la tour, l'église et le musée d'art sacré) et un circuit XX^e siècle qui présentera notre patrimoine contemporain puisque tel est le thème retenu cette année pour ces journées nationales.

Renseignements auprès de l'Office de tourisme au 04 94 98 94 78.

► Cinéma en plein air

Mise en place l'année dernière par le Comité des fêtes en collaboration avec Ciné 83, le principe de projections en plein air tous les quinze jours a repris pour les mois de juin, juillet, août et septembre dans le Jardin public. Il s'agit principalement de films nouveaux et le prix est imbattable : 25F la séance. L'hiver, les films sont projetés à la salle Pétrarque avec séances à 18h et à 21h. Le programme définitif est affiché quelques jours avant aux Comoni.

► On tourne au Revest

Après les repérages de rigueur, quelques scènes du téléfilm « Le Grand secret » de Jean-Pierre Vergne ont été tournées en juin au village. L'équipe a suscité beaucoup d'effervescence, surtout quand on sait que les acteurs principaux

de ce téléfilm sont Richard Bohringer, Claire Borotra et Bernard Giraudeau. Fiction adaptée de l'histoire vraie de la première femme pilote de Super Frelon. Quant au documentaire sur le village, tourné l'année dernière par Nicole Lacroix-Roudaire et Cécile Renon, il est en bonne voie. Elles ont trouvé en mars un producteur qui a retenu leur projet. Il s'agit de Cinq Continents, société de production de documentaires et de magazines télé comme « Faut pas rêver ». Pour que le film puisse prendre la forme finale d'un 52 minutes, Cinq Continents est actuellement à la recherche d'un diffuseur et de financements.

► Le Forum des associations

La 2^{ème} édition de cette présentation des associations revestaises s'est tenue au Jardin public, le 16 avril, jour de la traditionnelle foire aux plants qui rassemble les pépiniéristes de la région. Une nouvelle association avait préparé un bien joli stand. C'est Le Regain qui œuvre pour l'insertion sociale de personnes en difficulté, l'éducation et la sensibilisation ainsi que la préservation de l'environnement et de la biodiversité. La jeune coordinatrice, Delphine Klem, a déjà mis en place un programme pédagogique destiné aux jeunes et aux moins jeunes dans des jardins collectifs et solidaires situés quartier de la Salvate.

Renseignements au 04 94 90 95 20.

► Jeunes talents

Au cours de la manifestation organisée en mairie le 31 janvier, plusieurs jeunes ont été félicités par le maire. Marion Guenego, 14 ans, lauréate aux Dicos d'or 1999, Clotilde Lambur, 13 ans, championne de tir à l'arc, Clément Vanhack, champion de natation, Magali Niel, championne d'escrime, Mickael Vicente, champion de moto-cross et Pierre Guiglion, champion de karaté.

Le talentueux bassiste, Denis Burle, fut lui félicité pour la sortie du disque compact enregistré avec son groupe de jazz, Gandra, produit en région par Janas Production et distribué par DIAM. En vente chez les disquaires.

► Village fleuri

Pour la 2^{ème} année la commune a participé au concours « Village fleuri » organisé par le Comité départemental de tourisme varois. Cet événement réalisé en collaboration avec la mairie, l'office de tourisme et les habitants avait permis au Revest de recevoir les encouragements du jury en 1999. On espère mieux pour l'an 2000.

La 3^{ème} édition du concours des balcons et ruelles fleuris organisé par l'office de tourisme a récompensé cette année une nouvelle gagnante, Jeanne-Françoise Torres. Bravo.

► Listes électorales : rappel

Pour voter il faut être inscrit sur les listes électorales. Pour toute inscription, se présenter en mairie muni de sa carte nationale d'identité (ou passeport) et d'un justificatif de domicile afin de remplir l'imprimé de demande d'inscription disponible sur place.

Les ressortissants des états de l'Union européenne peuvent voter aux élections municipales s'ils ont accompli la même démarche que celle indiquée pour les personnes de nationalité française, âgées de 18 ans ou plus : présenter une pièce prouvant sa nationalité.

Les demandes d'inscription sont recevables jusqu'au 30 décembre 2000 inclus et, que ce soit pour les Français ou les étrangers ressortissants de l'Union européenne, leur droit de vote sera effectif à partir du 1^{er} mars 2001.

Le service des élections de la mairie se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Tél. 04 94 98 19 90.

Attention au Feu !

Règlementation dans le département du Var

- EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 7 MARS 1989. EN APPLICATION DE L'ARTICLE R322-1 DU CODE FORESTIER -

Périodes		01/01	14/03	15/03	31/05	01/06	15/10	16/10	31/12
Dispositions générales Applicables à tous									
Art.2	Faire du feu en forêt ou à moins de 200 mètres				INTERDIT TOUTE L'ANNÉE				
Art.3	Fumer en forêt ou sur des voies la traversant	TOLERÉ			INTERDIT DU 15 MARS AU 15 OCTOBRE				TOLERÉ
	Jeter des objets en ignition sur ces mêmes voies et sur leurs abords				INTERDIT TOUTE L'ANNÉE				
Dispositions particulières Applicables aux propriétaires et à leurs ayants-droits									
Art. 6 à 10	Faire du feu en forêt ou à moins de 200 mètres (y compris dans un incinérateur)	POSSIBLE		DÉCLARATION OBLIGATOIRE DU 15 MARS AU 31 MAI		INTERDIT DU 1 ^{ER} JUIN AU 15 OCTOBRE (sauf si autorisation ou dérogation accordée)		POSSIBLE	
Art. 6 et 8	Incinération de végétaux sur pieds à plus de 200 m et à moins de 400 m de la forêt		POSSIBLE			INTERDIT DU 1 ^{ER} JUIN AU 15 OCTOBRE (sauf si dérogation accordée)		POSSIBLE	
	Faire du feu à plus de 200 m de la forêt (400 m en cas d'incinération de végétaux sur pied)		POSSIBLE			DÉCLARATION CONSEILLÉE DU 1 ^{ER} JUIN AU 15 OCTOBRE		POSSIBLE	
Dispositions exceptionnelles									
Art. 11 et 12	Faire du feu en forêt ou à moins de 200 mètres de la forêt	POUVANT ÊTRE INTERDIT LES PERIODES DE RISQUES PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PUBLIÉ PAR VOIE DE PRESSE OU LES JOURS DE RISQUES PAR LES AUTORITÉS PUBLIQUES							

Les déclarations, les demandes d'autorisations, sont à souscrire en mairie au moins une semaine à l'avance.

Les demandes (motivées) de dérogation sont à souscrire en mairie au moins trois semaines à l'avance.

Toutes doivent être présentées immédiatement à toute réquisition.

Le respect de cette réglementation ne dégage en aucune manière la responsabilité civile de l'auteur.

Le non respect de cette réglementation est sanctionné par une contravention de 900 F minimum (art. R 322 du code forestier) sans préjuger d'autres dispositions prévues par le code pénal.

REVEST

les-Eaux
Magazine

juillet / décembre 2000

LES RENDEZ-VOUS

Juillet

- Le 1^{er} à 18h, pour les dix ans de la **Maison des Comoni** : **Chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui**, répertoire chanté et dansé par La Lyricomédie de France ; **spectacle gratuit suivi d'un apéritif offert par la municipalité**. **Stage de chants et de danses** organisé par la Lyricomédie de France **du 21/8 au 9/9**.
- Le 1^{er} à 21h : **Concert de l'Ensemble vocal de l'IUT de La Garde**, à l'église.
- Le 5 à 21h : **Soirée jazz** au Jardin public.
- **A partir du 8 : Expo photo** "Elle est pas belle la vie ?" de Patrick Cléret et Guy Thouvignon, aux Comoni.
- Le 13 au village, à 19h30 : **Sardinade et ambiance musicale**.
- Le 14 au village, à 14h : **Jeux et animations pour les enfants**; à 21h : **Twirling Flash Toulon**; à 22h : **Bal disco Spectropolis**.
- Le 21 au village, à 21h : **Les Estivales**.
- Le 22 au village, à 12h30 : **Paella et ambiance musicale**; à 21h : **Retraite aux flambeaux** avec clique et majorettes; à 22h : **Bal** avec l'orchestre Papaleo.
- Le 23 au village, à 11h30 : **Dépôt de gerbe**; à 12h : **Apéritif**; à 14h : **Concours de boules**.
- Le 29 à Dardennes, à 21h : **Twirling Flash Toulon**; à 22h : **Bal disco Music Show**.
- Le 30 à 9h : **Gambado dou Revest leïs aïgo**, course pédestre de 10km dans village et alentours.

Août

- **Expo photo** "Elle est pas belle la vie ?" de Patrick Cléret et Guy Thouvignon aux Comoni.
- Le 5 à Dardennes, à 12h30 : **Aïoli avec ambiance musicale**.
- Le 10 à 21h : **Récital de guitares** des frères Soro, à l'église.
- Le 12 au village, à 22h : **Bal** avec l'orchestre Coureurs d'océans.
- Le 13 à Dardennes, à 14h : **Jeux et animations pour enfants**; à 18h : **Apéritif**.

- Le 14 à Dardennes, à 21h : **Retraite aux flambeaux** avec clique et majorettes; à 22h : **Bal** avec l'Orchestre Coureurs d'océans.
- Le 15 à Dardennes, à 11h30 : **Dépôt de gerbe**; à 12h : **Apéritif**; à 14h : **Concours de boules**.
- Le 20 à 20h : **Anniversaire de la Libération du Revest**, soupe au pistou au Jardin public.
- Le 26 à Dardennes, à 12h30 : **Couscous avec ambiance musicale**.

Septembre

- **Jusqu'au 3 : Expo photo** "Elle est pas belle la vie" de Patrick Cléret et Guy Thouvignon aux Comoni.
- Le 10 à 9h : **Départ du rallye surprise, course au trésor en voiture**, rendez-vous Office de tourisme.
- Le 17 : **Journée du Patrimoine**, visites guidées à 14h, départ de l'Office de tourisme.
- **Un dimanche : Randonnée journée et deux mercredis de 9h à midi : Balades** organisées par l'Office de tourisme.
- **Inscriptions aux différentes activités culturelles et sportives**.

Octobre

- Le 21 à 19h : **Castagnade avec ambiance musicale**, Mairie annexe et Jardin public.

Novembre

- Le 19 : **Kermesse paroissiale**
- Le 25 à 21h : **Concert de la Ste Cécile** par Open Jazz aux Comoni.

Décembre

- **A partir du 15 : Concours de crèches**

LES PROGRAMMES ET LES DATES DES DIFFÉRENTS SPECTACLES DE LA SAISON 2000/2001 SERONT DISPONIBLES À PARTIR DE SEPTEMBRE À LA MAISON DES COMONI